



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **19 septembre 2016**

Délibération n° 2016-1425

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes (CLARA) - Soutien au projet de recherche et développement (R&D) Théodora - Avenant n° 1 aux conventions de subvention des 20 novembre 2014 avec l'INSERM et 21 novembre 2014 avec le Centre Léon Bérard

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 30 août 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 21 septembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beauteemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Aggoun, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Compan (pouvoir à Mme Balas), Coulon (pouvoir à Mme Gailliot), Curtelin (pouvoir à Mme Poulain), Fenech, Mme Geoffroy (pouvoir à M. Gomez), M. Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Pietka (pouvoir à M. Genin).

Absents non excusés : MM. Barge, Moroge.

**Conseil du 19 septembre 2016****Délibération n° 2016-1425**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes (CLARA) - Soutien au projet de recherche et développement (R&D) Théodora - Avenant n° 1 aux conventions de subvention des 20 novembre 2014 avec l'INSERM et 21 novembre 2014 avec le Centre Léon Bérard**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 25 août 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2014-0371 du 3 novembre 2014, le Conseil de la Communauté urbaine de Lyon a approuvé le soutien de la Communauté urbaine aux projets de R&D collaboratifs labellisés par le Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes (CLARA), dans le cadre de son appel à projets "Preuve de concept" 2014.

Il a, notamment, approuvé l'attribution de subventions d'équipements au profit de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et du Centre Léon Bérard (CLB) dans le cadre du projet Théodora.

Ce projet vise à développer un test prédictif de la radiosensibilité des tumeurs et des tissus sains permettant de mieux évaluer le ratio bénéfice/risque de la radiothérapie. L'aboutissement de ce projet pourrait permettre une prise de décision plus sereine pour les praticiens et une amélioration de la qualité de vie du patient.

Dans un contexte où la demande de diagnostic pour la radiosensibilité est croissante, une entreprise a été fondée à Lyon pour la mise en place de tests prédictifs à haut débit. Une fois la preuve du concept réalisée, cette entreprise sera en mesure de lever les fonds privés nécessaires à son développement. Ces fonds l'aideront à se positionner en tant que leader international sur les tests compagnon en radiothérapie d'ici 10 ans. Les projections en termes de création d'emplois en Auvergne-Rhône-Alpes sont de 9 à 12 emplois à 5 ans et de 30 emplois à 8 ans.

Le démarrage de l'essai clinique, initialement prévu en septembre 2015, a été retardé en raison de la révision du protocole d'essai clinique. Ce retard conduit le consortium à solliciter une prolongation de 12 mois de la durée du projet, pour porter son échéance au 30 septembre 2018, soit 48 mois au total.

Les partenaires ont, par ailleurs, porté à la connaissance du CLARA une erreur matérielle dans la rédaction des conventions concernant la durée initiale du projet.

Le CLARA, en charge du suivi du projet, a rendu un avis favorable à cette demande.

Il est donc proposé au Conseil d'approuver l'avenant n° 1 à la convention de subvention du 20 novembre 2014 signée avec l'INSERM et l'avenant n° 1 à la convention de subvention du 21 novembre 2014 signée avec le Centre Léon Bérard, permettant de porter la date de fin de réalisation du projet Theodora au 30 septembre 2018 et de modifier l'échéancier de versement de la subvention prévu à l'article 7 des conventions ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - l'avenant n° 1 à la convention de subvention du 20 novembre 2014, à passer entre la Métropole de Lyon et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) dans le cadre du projet Théodora,

b) - l'avenant n° 1 à la convention de subvention du 21 novembre 2014, à passer entre la Métropole de Lyon et le Centre Léon Bérard dans le cadre du projet Théodora.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer lesdits avenants.

**3° - Les montants** à payer seront imputés sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - opération n° 0P02O0863 – fonction 67 selon la répartition suivante :

a) - INSERM : compte 204181 - 15 210 € en 2016 (initialement prévu en 2015) et 15 210 € en 2019 (initialement prévu en 2017),

b) - Centre Léon Bérard : compte 20421 - 41 102 € en 2019 (initialement prévu en 2017).

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 21 septembre 2016.**